



## Projet de Prolongement de l'autoroute Robert-Cliche (73) entre Beauceville et Saint-Georges

### Contexte et historique

À titre de députée de Beauce-Sud et de vice-présidente de l'Assemblée Nationale, il est de mon devoir de porter, de soutenir et de bonifier les attentes de tous mes commettants en ce qui a trait au prolongement de l'autoroute Robert-Cliche, autoroute 73, plus particulièrement la partie qui relie Beauceville à Saint-Georges.

Depuis ma première élection en 1997, je me suis fait la porte-parole de mes concitoyens dans ce dossier. Depuis 1997, je n'ai cessé de demander au gouvernement de l'époque de reprendre les travaux de construction de l'Autoroute 73 de Saint-Joseph jusqu'à Saint-Georges, lesquels avaient été interrompus pendant de trop nombreuses années. J'ai même déposé à l'Assemblée Nationale, à l'automne 2002, une pétition de plus de 22 250 noms de résidents et résidentes de Chaudière-Appalaches demandant au gouvernement de l'époque d'agir dans ce dossier<sup>1</sup>.

En avril 2003, suite au changement de gouvernement, je n'ai pas perdu une seule seconde pour signifier au ministre des Transports de l'époque, monsieur Yvon Marcoux, mon intention de poursuivre ma croisade afin d'obtenir, dans les plus brefs délais, cette autoroute tant attendue. J'estime, en effet, que la population beauceronne doit bénéficier de cette infrastructure au même titre que les citoyens des autres régions du Québec qui ont vu leurs autoroutes se développer au cours des dernières années; pensons ici à la 25, la 30, la 50, la 55, la 175, ..

Lorsqu'il est question de la construction d'une autoroute dans une région donnée, les enjeux sont toujours très importants. Bien sûr, il en va du développement économique de cette région, mais il ne faudrait pas non plus négliger l'importante question de la sécurité des usagers.

<sup>1</sup> Le verbatim du dépôt de cette pétition est accessible à l'adresse Internet suivante : [http://www.assnat.qc.ca/Indextweb/Recherche.aspx?cat=ex&Session=jd36l2se&Section=particip&Requete=7218%20\(d.d.\)&Hier=LEBLANC%20Diane%20-%20Beauce-Sud\\_Route%20173\\_Amenagement\\_Petition\\_7218%20\(d.d.\)](http://www.assnat.qc.ca/Indextweb/Recherche.aspx?cat=ex&Session=jd36l2se&Section=particip&Requete=7218%20(d.d.)&Hier=LEBLANC%20Diane%20-%20Beauce-Sud_Route%20173_Amenagement_Petition_7218%20(d.d.))



Vous comprendrez qu'au royaume de la PME, il est d'une importance capitale de pouvoir compter sur un réseau de transports fiable, sécuritaire et à la mesure des attentes des entrepreneurs et des automobilistes. Nous n'avons qu'à penser aux transporteurs lourds qui nous approvisionnent ainsi qu'à notre production manufacturière locale qui doit être acheminée partout au Québec et aux États-Unis. La route 173, à partir de Saint-Joseph jusqu'aux frontières américaines, ne répond définitivement plus aux défis de développement de la Beauce. Malheureusement, cet axe est le seul lien routier existant pour se rendre à Saint-Georges et, à plusieurs endroits, il est en piteux état en plus de ne pas représenter un lien efficace interrégional en raison de ses nombreuses zones où la limite de vitesse est réduite.

Depuis le début de 2004, mon gouvernement s'est penché sur toutes ces préoccupations et a ouvert le chantier de l'autoroute 73, entre Saint-Joseph et Beauceville. Des travaux sont présentement en cours et cette partie prendra fin à l'automne 2007 et nous pourrons effectuer le trajet de Québec jusqu'à la route du Golf à Beauceville en empruntant l'autoroute 73. Des investissements supplémentaires ont été promis par le gouvernement fédéral afin de nous permettre d'accélérer nos travaux.

Toutes ces démarches ont été entreprises grâce à une concertation du milieu qui ne demande qu'une chose : pouvoir enfin profiter des avantages d'un axe routier efficace accessible de Saint-Georges et reliant la région aux grands axes routiers québécois. Tant et aussi longtemps que l'autoroute 73 ne sera pas réalisée jusqu'à Saint-Georges, la population que je représente ne sera pas pleinement et justement satisfaite.

### **Recommandation**

Le litige qui nous amène devant vous aujourd'hui, à la demande de groupes et de gens de Beauceville qui voient leurs propriétés affectées par cette construction de route, marque un temps d'arrêt coûteux et déchirant pour bon nombre d'entre nous. Nous en appelons d'une volonté commune à poursuivre cette démarche dans les plus brefs délais.

Deux options ont fait l'objet d'une étude d'impact soit le tracé Est et le tracé Ouest dont le tracé longe la municipalité de Beauceville.

Le ministère des Transports en vient à la conclusion que le tracé Est semble celui qui représente le moindre impact, tant en ce qui en a trait au morcellement de terres agricoles, au développement économique, qu'à l'impact sonore. C'est aussi le tracé le moins coûteux.



Un autre point majeur a été largement documenté lors de la première journée des audiences publiques et il est primordial de le souligner à nouveau : le côté hydrique. Le tracé Ouest, trop près du centre de Beauceville, rajouterait un débit d'eau important lors de fortes pluies. À cet égard, nous avons eu, en date du 21 octobre 2006, une preuve flagrante de ce problème puisque pendant de trop longues heures le lien entre la Beauce, les États-Unis et Québec était presque inexistant. En raison d'une crue des eaux, les gens devaient faire un détour d'au moins 50 km afin d'éviter les inondations.

La construction d'une autoroute plus à l'Est, plus loin de la rivière, nous permettrait donc de pouvoir conserver un lien routier, lien essentiel pour assurer le transport ambulancier et celui des véhicules d'urgence (pompiers, policiers et autres).

On connaît déjà depuis longtemps les fameux problèmes d'inondations que le secteur Beauceville/Saint-Georges vit presque à chaque printemps et même parfois en d'autres périodes de l'année. Il semble inconcevable d'en rajouter. On doit donc s'appuyer sur le tracée Est pour un meilleur respect des conditions de drainage et d'écoulement des eaux des cours d'eau.

## Conclusion

À plusieurs reprises depuis 1990, les Beaucerons se sont manifestés lors de sommets économiques et la priorité numéro un est toujours demeurée, sans conteste, l'aboutissement de l'autoroute 73 jusqu'à Saint-Georges, et ce, dans les plus brefs délais. Cette autoroute aura des impacts positifs sur le développement économique et social de la région en favorisant l'efficacité des déplacements intra et interrégionaux, tout en rendant les conditions de circulation plus sécuritaires et plus fluides.

Dans un article du Journal L'Éclaireur-Progrès daté du 7 juillet 2006, monsieur Hervé Pomerleau, président du comité des Amis de l'autoroute, était cité disant : *« C'est une véritable autoroute que ça nous prend ici en Beauce, où on a à raccorder Québec et toute la vallée de la Chaudière-Appalaches à ce marché américain à nos portes. »*

Rappelons que tout le marché états-unien est à nos portes et nous devons redoubler d'effort pour que l'autoroute de la Beauce soit complétée le plus rapidement possible.

Pour toutes ces raisons et forte de la volonté des citoyens de Beauce-Sud que je représente et qui m'appuient dans cette démarche depuis 1997, je vous demande de statuer en faveur du tracé Est le plus rapidement possible.



**Diane Leblanc**

Députée de Beauce-Sud et  
Vice-présidente de l'Assemblée nationale

La force de l'expérience. La volonté d'agir pour Beauce-Sud.

73

**Diane Leblanc**

Députée de Beauce-Sud et  
Vice-présidente de l'Assemblée nationale

La force de l'expérience. La volonté d'agir pour Beauce-Sud.